

FORMATIONS 2025-2026

Pour répondre aux questions des porteurs de projet, bénévoles, salariés
et tout autre acteur de la vie associative.

ARLES ASSOCIATIONS

Maison de la vie associative

Boulevard des Lices - 13200 ARLES

04 90 93 53 75 - mdva@ville-arles.fr - <https://arlesassociations.fr/> - <https://www.facebook.com/Arlesasso/>

PARCE QUE SE FORMER EST UNE NÉCESSITÉ...

DÉCORTICAGE ET EXPLICATION DE LA LOI 1901

RÉGIE SON ET LUMIÈRE

EMPLOIS ASSOCIATIFS

DOSSIERS DE SUBVENTIONS VILLE/ DÉPARTEMENT

CRÉER SA PAGE FACEBOOK

DES CONSEILS AU QUOTIDIEN

DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1

ASSURANCE, RESPONSABILITÉ CIVILE, RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

BILLETÉRIE EN LIGNE

CONSEILS JURIDIQUES AVEC UNE AVOCATE

Fidèle à sa mission de promotion de la vie associative, Arles-Associations met à votre service un dispositif de formations et de conseils pour vous accompagner dans tous les moments de la vie de votre association. Ces actions sont le fruit du lien qu' Arles-Associations a noué, depuis sa création, avec de nombreux partenaires, membres d'associations ou d'institutions, techniciens qualifiés, pour apporter outils et méthodes nécessaires au fonctionnement des associations. Vous pourrez être aidés de la création de votre association, avec des conseils de démarrage, en passant par la vie courante d'une association qui doit gérer des salariés ou attirer des bénévoles, jusqu'au bout de sa vie s'il y a dissolution. Un éventail de formations diffusées par des spécialistes vous permettra de pérenniser votre activité.

Se former est une nécessité !

Même si vous êtes un parfait autodidacte, les conseils et l'expérience d'autrui vont vous enrichir. Ils vous éviteront des erreurs et des écueils qui peuvent se révéler préjudiciables pour votre association.

POUR VOUS RÉPONDRE, LA MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE PROPOSE DIFFÉRENTES JOURNÉES DE FORMATION :

LES JOURNÉES INFO-CONSEILS (JIC)

LES DEMANDES DE SUBVENTIONS - VILLE D'ARLES

LES DEMANDES DE SUBVENTIONS - DÉPARTEMENT

LA COMPTABILITÉ

HELLOASSO, LA PLATEFORME DES ASSOCIATIONS

FORMATION DE PREMIER SECOURS CITOYEN (PSC)

LA COMPTABILITÉ LES 5 À 7 D'ÉRIC MOYA

Ces rendez-vous ont lieu de 17 h à 19 h en individuel et s'adressent autant aux porteurs de projets qu'aux responsables d'associations. Notre expert comptable vous apporte des réponses personnalisées à vos interrogations relatives à la comptabilité associative.

LES DEMANDES DE SUBVENTIONS VILLE D'ARLES EN PARTENARIAT AVEC ADIES 13

Sur rendez-vous individuel uniquement, dans le cadre d'un entretien individualisé de 30 à 45 minutes, un spécialiste des dossiers de subvention peut vous accompagner dans le montage de votre dossier. Il sera en mesure de répondre à vos questions. L'association doit se présenter avec son dossier complété accompagné des documents annexes obligatoires.

JOURNÉES INFO-CONSEILS CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS

Ce sont des consultations uniquement sur rendez-vous de 14 h à 18 h avec des intervenants spécialisés sur :

- La loi de 1901, manifestations culturelles, l'emploi et le social avec ADIES 13
- La comptabilité : M. Éric Moya, expert comptable et commissaire aux comptes.
- Le juridique : Maître Marie Paule Verdier, avocate au barreau de Tarascon.
- L'assurance : avec la présence d'AXA.

HELLOASSO

LA PLATEFORME DES ASSOCIATIONS

Quels que soient nos goûts ou les causes que l'on défend, nous croyons que les partager ensemble est essentiel. Les associations nous donnent cette opportunité chaque jour. Grâce à notre plateforme, nous permettons de trouver une activité à faire ensemble, et nous aidons celles et ceux qui les proposent à les organiser au mieux.

HelloAsso propose des formations :

- Booster la participation à un événement grâce à la billetterie en ligne
- Gérer sa communication en ligne sur HelloAsso
- Réussir sa collecte de dons de fin d'année
- Faire connaître son association et lui donner de la visibilité
- La trésorerie d'une association, le nerf de la guerre !
- Lancer une campagne de financement participatif pour financer un projet
- Lancer votre boutique associative en ligne

FORMATION DE PREMIER SECOURS CITOYEN - PSC

Formez-vous aux gestes qui sauvent ! Un proche qui fait un malaise ou qui s'étouffe, une brûlure, un accident de la route, etc. Nombreux sont les risques dans notre vie quotidienne mais aussi dans le cadre de notre engagement bénévole. Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie. Vous devez agir mais vous ne savez pas comment ? Formez-vous aux gestes de premiers secours (PSC) avec l'aide la Maison de la vie associative d'Arles en partenariat avec le FANS CLUB. Vous apprendrez à réagir face à des situations de la vie quotidienne : malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, hémorragie, etc. Tout au long de la session, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation. Un certificat de compétences est délivré aux personnes ayant participé activement à l'ensemble de cette session. Ce certificat est reconnu par les services de l'État. Nous vous demandons une participation de 20 € pour cette formation.

LES DEMANDES DE SUBVENTIONS DÉPARTEMENT

Formation de groupe avec un spécialiste des dossiers de subvention département. Les sujets abordés seront :

- La constitution, le processus de dépôt et le circuit d'un dossier de demande de subvention,
- Les conditions de recevabilité et les échéances clés
- Les différents types d'accompagnement proposé

**POUR PARTICIPER, IL SUFFIT DE S'INSCRIRE AUPRÈS DE LA MDVA
GRATUIT POUR LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES*
PARTICIPATION DE 20 € POUR LES NON ADHÉRENTS**

*TOUTEFOIS, UN CHÈQUE DE CAUTION DE 10 € EST DEMANDÉ AUX ASSOCIATIONS ADHÉRENTES LORS DE L'INSCRIPTION.

NOS PARTENAIRES !



Assureur et partenaire d'Arles-Associations, AXA est devenue une marque mondialement reconnue présente dans 64 pays et comptant près de 107 millions de clients. Une aventure rendue possible grâce à l'implication de leurs collaborateurs qui partagent une même ambition : rendre votre vie meilleure en vous protégeant le mieux possible face aux aléas et aux incertitudes qui la jalonnent. Protéger vos biens naturellement, puisque c'est leur cœur de métier, mais aussi votre santé et vos actifs financiers. Pour cela, ils construisent une offre de produits et de services variés en prenant toujours pour point de départ : le client, ses attentes et ses besoins.



Partenaire d'Arles-Associations, le cabinet Éric MOYA créé il y a vingt ans dans la cité d'Arles gère une clientèle diversifiée comprenant des artisans, des professions libérales et des PME et bien entendu le secteur associatif.

Professionnel libéral indépendant respectueux de la déontologie, le cabinet Éric MOYA, cabinet à échelle humaine solidement implanté en pays d'Arles met toute son énergie au service de ses clients.



Ensemble on va plus loin ! Depuis 2009, HelloAsso a pour mission d'accompagner les associations à développer les activités et les projets qui rassemblent les Français. Nous avons construit une plateforme et des technologies de paiement qui leur font gagner un temps précieux dans leur organisation, et donnent de la visibilité aux actions qu'elles proposent pour que chacun puisse y participer facilement. Pour être utile au plus grand nombre, nous avons fait le choix d'un service intégralement gratuit et avons mis l'humain au cœur de notre approche. C'est cet engagement qui soude notre équipe de 90 collaborateurs, et qui fait de nous une entreprise sociale et solidaire.



ADIES 13, Association pour le Développement des Initiatives Économiques Sociales et Culturelles 13, mène une action intitulée Horizons Conjugués pour le développement des associations et la formation des dirigeants associatifs. Cette action se traduit par un accompagnement des associations dans leur vie quotidienne, dans leurs difficultés, mais aussi dans leur nouveau projet associatif ou dans la mise en place de leurs manifestations. Les intervenants sont des praticiens qui agissent sur le terrain quotidiennement, avec la volonté d'apporter leur savoir-faire et de faire partager leur expérience.



Avocate à Arles, Maître Marie Paule VERDIER intervient tant en matière de conseil que de contentieux. Elle intervient à la fois comme conseil en amont des conflits, et comme avocate chargée d'assurer la défense de vos intérêts devant les tribunaux, que ce soit en défense, ou pour engager une procédure contre l'adversaire. Elle accorde une importance toute particulière à l'écoute et au dialogue, et vous aide à faire valoir vos droits en toute confidentialité et sécurité juridique.



L'association Fans Club a pour but de préparer et de former au Brevet National de Sauvetage et de Secours Aquatique - BNSSA, de former aux gestes de secours, seul ou en équipe et d'assurer des surveillances aquatiques ou de secourisme lors de manifestations. Préparation au sauvetage aquatique des jeunes Arlésiens à partir de 17 ans et les Dispositifs Prévisionnel de Secours.



Le Département soutient financièrement les associations. Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône vous accompagne dans la dématérialisation et le dépôt de vos dossiers.